



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

RÉTABLIR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES TERRESTRES



Références

Classe : Indicateur de suivi

Réalisation : Cerema - DTerMed (Jean-Paul Bessière)

Rédaction : DREAL PACA (Frédérique Gerbeaud-Maulin)

La présente fiche relève l'état de référence des données dont il sera fait un suivi sur les 5 prochaines années. Un bilan de cet indicateur sera réalisé à terme afin d'évaluer si le SRCE doit faire l'objet d'une révision.

Les infrastructures linéaires (routières, ferrées, aériennes, canaux...) sont identifiées comme étant des aménagements particulièrement fragmentant, dès lors que leur perméabilité n'était pas assurée lors de leur conception et que leurs caractéristiques constructives (déblais, remblais, clôtures, trafics ou débit) ne permettent pas aux espèces de les franchir. La restauration des fonctionnalités écologiques terrestres est une action prioritaire du Plan d'action stratégique (PAS) du SRCE : action 10 « Améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes ».

Chaque gestionnaire porte ou portera des efforts progressifs, sur la prise en compte des continuités dans le cadre de ses politiques de gestion et de services internes. Mais, il existe déjà des pratiques qui visent à intégrer les besoins en déplacement des espèces soit au travers d'une gestion raisonnée dans les emprises, soit lors des travaux de modernisation des réseaux, soit encore par des opérations stratégiques de restauration de continuités rendues dysfonctionnelles par l'infrastructure. L'un des enjeux, d'ici 2020, serait de connaître le niveau de « perméabilité » des infrastructures linéaires, notamment sur les réseaux routiers de l'Etat et des départements, ainsi que sur les voies ferrées.

19 secteurs prioritaires ont été identifiés pour lesquels il est nécessaire de porter un effort collectif afin d'assurer une restauration efficace à long terme des grandes continuités écologiques régionales. Ces secteurs correspondent aujourd'hui à des grandes continuités qui subissent un effet de coupure prononcé par le jumelage d'infrastructures. Les efforts de rétablissement des continuités écologiques peuvent être de plusieurs niveaux : de la mise à niveau des ouvrages hydrauliques existants à la réalisation d'écoponts.

DEUX ÉCOPONTS SUR LE RÉSEAU VINCI/ESCOTA ONT ÉTÉ MIS EN SERVICE EN MARS 2013
Ils se situent sur les secteurs prioritaires 1 et 5 visés au Plan d'action stratégique du SRCE

Autoroute A57
Commune de Pignans (Var)



Crédit photos : Escota

Autoroute A8
Commune de Brignoles (Var)



Crédit photos : DREAL PACA

Les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques recouvrent respectivement 59 % et 4 % du territoire régional.

Caractéristiques

Type d'indicateur : Quantitatif

Fiabilité des données : Forte

Robustesse du calcul : Sans objet

Pérennité de la donnée : Faible

Limites : Ne sont connus que les ouvrages réalisés par les concessionnaires autoroutiers et quelques ouvrages routiers

Marge de progression éventuelle pour la campagne 2020-2026 : mise en place d'un suivi régional sur tous les gestionnaires infrastructures linéaires

Pour en savoir plus

Schéma régional de cohérence écologique PACA :

DREAL et Région

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

www.regionpaca.fr

Fiches des indicateurs de suivi du SRCE PACA disponibles sur le site de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB)

www.observatoire-biodiversite-paca.org

